



Licence professionnelle Affaires internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Affaires internationales. 2015, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02038927

HAL Id: hceres-02038927

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038927>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Affaires internationales

- Université Savoie Mont Blanc - USMB

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : *Entreprise, gouvernance, responsabilités*

Établissement déposant : *Université Savoie Mont Blanc - USMB*

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Commerce, spécialité Affaires internationales*, créée en 2010, est localisée à l'Université Savoie Mont Blanc au sein de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) Savoie Mont-Blanc à Annecy-le-Vieux. Ses objectifs scientifiques et professionnels consistent à former les étudiants pour des postes internationaux (comme les fonctions d'administration et de gestion des ventes à l'international) dans les entreprises, en particulier les très petites et les petites et moyennes entreprises. Le cursus s'effectue exclusivement en alternance (formation en apprentissage) selon un rythme de trois ou quatre jours en entreprise et un ou deux jours en formation. La formation comprend cinq unités d'enseignement réparties sur deux semestres : les trois premières concernent les blocs de connaissances centraux de la formation (environnement international de l'entreprise, développement des entreprises à l'international, commerce international). La quatrième unité d'enseignement est centrée sur les outils (langues et accompagnement) et la dernière est dédiée au projet tuteuré et à la mission d'alternance.

Avis du comité d'experts

Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont clairement définies (par exemple : savoir établir un diagnostic stratégique international, préparer et organiser l'action commerciale à l'international, etc.) et en rapport avec les métiers visés (par exemple, chargé de mission import-export, commercial import-export). Les cours sont cohérents avec les objectifs de la formation : ils comportent dans de très nombreux cas une dimension internationale et couvrent en premier lieu la gestion (par exemple : stratégie internationale, différences culturelles et management, études de marché à l'international, etc.), puis l'économie (par exemple : économie internationale, l'entreprise et son environnement à l'international, achats et logistique à l'international), et le droit (droit des contrats à l'international). On peut sans doute regretter qu'il n'y ait pas plus de langues vivantes. En contrepartie, la dimension formation en apprentissage permet d'avoir des liens forts avec les entreprises d'accueil.

La licence professionnelle est complémentaire sur le plan du contenu avec la licence *Economie-Gestion, parcours Commerce et management international* puisque sa visée est professionnelle, alors que la licence *Economie-Gestion* a davantage pour objectif de préparer l'entrée en master. Une autre licence professionnelle dans le même domaine existe *Commerce et management de la relation commerciale* à l'Institut Universitaire Technologique de l'USMB, mais se différencie par l'orientation de cette dernière vers les contrats de professionnalisation, son orientation vers l'aval de la filière, et un enseignement moins marqué vers l'international. Il apparaîtrait pourtant judicieux d'imaginer des partenariats possibles. Si la formation est à visée professionnelle, les liens avec la recherche ne sont pas pour autant absents et se traduisent par l'intervention d'un certain nombre d'enseignants chercheurs (cinq en gestion et un en économie), issus de l'Institut de Recherche en Gestion et en Economie. Sur le plan de l'environnement socio-économique, la formation s'appuie sur le club des entreprises de l'université de Savoie, qui facilite l'insertion des étudiants dans les réseaux socio-économiques et organise des événements dédiés (semaine de l'entreprise, job dating, etc.) De plus, le partenariat de la formation avec la chambre de commerce et d'industrie assure une participation des professionnels dans la formation et un lien avec l'ensemble du réseau consulaire y compris un pôle de compétitivité (Arve-Industries). Le partenariat avec le Centre de formation en apprentissage Formasup permet une bonne gestion des contrats d'apprentissage.

Les enseignements sont réalisés par une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels. Les informations sur la proportion de chacune de ces catégories d'intervenants dans la formation, sur la répartition des heures mais aussi sur le contenu exact des enseignements assurés par les enseignants-chercheurs et les professionnels sont parcellaires et contradictoires dans le dossier mais laissent transparaître une forte intervention des professionnels, dont plusieurs consultants. Les cours qu'ils dispensent ne sont pas détaillés mais apparaissent sous l'intitulé « sciences économiques », « science de gestion », qui paraissent plus académiques que centrés sur le cœur de métier de la formation. La dimension apprentissage fait que les étudiants passent les deux tiers de leur temps en entreprise. L'équipe pédagogique se réunit deux fois par an au minimum (en début pour préparer l'année, en fin pour le jury).

Les effectifs sont stables depuis 2010 mais restent quand même limités, soit 12-13 étudiants par promotion. Ce nombre correspond à celui des contrats en apprentissage habilités par la région Rhône-Alpes. Le recrutement se fait aux trois quarts sur des inscrits pédagogiques venant de brevet de technicien supérieur (BTS). Le taux de diplômé est de 100 %. Les résultats de l'insertion sont à interpréter prudemment compte tenu des effectifs limités: on constate toutefois qu'il y a très peu de poursuite d'études, ce qui est attendu pour une licence professionnelle et un seul diplômé en recherche d'emploi par promotion pour les diplômés 2011 et 2012 (trois en 2013). Les informations sur les postes occupés par les diplômés et leurs niveaux de salaires ne sont pas fournies ; ce qui ne permet pas de savoir s'ils sont conformes aux attentes de la formation.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La vocation d'une licence professionnelle n'est pas une orientation recherche, mais la composition de l'équipe pédagogique atteste d'une participation significative des enseignants-chercheurs de l'Institut de Recherche en Gestion et en Economie.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est très marquée par définition puisque la formation se fait en alternance, par le biais de contrats d'apprentissage. Elle se lit aussi dans l'orientation pratique des cours (en particulier ceux des professionnels qui s'appuient sur leur expérience et les études des cas pratiques ; ceux-ci interviennent également dans le cadre des projets tuteurés pour aider les étudiants à formaliser leurs projets).
Place des projets et stages	La formation, en alternance, inclut plus de 1 000 heures en entreprises (33 semaines). La période en entreprise fait l'objet d'un suivi régulier et donne lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance orale. Les étudiants mènent également un projet tuteuré à l'international.
Place de l'international	Des cours en langue vivante (anglais et deuxième langue) sont assurés dans la formation, de même que des cours dispensés en anglais. De plus, 80 % des cours sont tournés vers l'international. Ceci est cohérent avec la formation, mais il faudrait s'interroger sur l'opportunité d'une troisième langue vivante. Un projet inter-université international (avec l'université de Joplin USA) apporte une dimension internationale supplémentaire. Le rythme de l'alternance permet aux étudiants de réaliser des missions ou de participer à des salons à l'étranger. Enfin, la formation inclut une possibilité d'accueil d'étudiants étrangers et de départ à l'étranger à son issue, qui concerne pour l'instant une minorité d'étudiants.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait après deux années d'études universitaires, une bonne maîtrise de l'anglais et d'une seconde langue étrangère est requise. Il faudrait certainement renforcer ce prérequis pour permettre le développement d'une 3 ^{ème} langue vivante. La condition pour être recruté est de signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise. Une orientation des étudiants vers le parcours de 3 ^{ème} année de licence classique est également prévue pour ceux qui souhaiteraient poursuivre leurs études en master. Pour autant, la poursuite d'étude ne concerne d'après l'enquête interne qu'un étudiant par promotion, ce qui est conforme aux objectifs d'une licence professionnelle.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont classiques (présentiel et non présentiel), mais la part des cours magistraux et des travaux dirigés n'est pas précisée, ce qui est regrettable. La formation est adaptée aux publics particuliers et permet la validation des acquis de l'expérience, selon la politique de l'université. La licence a mis en place un livret numérique d'apprentissage et utilise la plateforme moodle pour la transmission de documents mais aussi pour le travail collaboratif.
Evaluation des étudiants	Concernant les quatre premières unités d'enseignement, l'évaluation s'effectue sur la base du contrôle continu, des travaux individuels et de groupe. Pour la dernière unité d'enseignement (projet tuteuré à l'international et projet d'entreprise), le suivi est effectué régulièrement par le maître d'apprentissage et donne lieu à un mémoire et une soutenance. Ces méthodes d'évaluation sont satisfaisantes.

Suivi de l'acquisition des compétences	Il existe un livret électronique d'apprentissage qui permet un suivi régulier des compétences des étudiants, en précisant par exemple les missions réalisées. Ce suivi est tout à fait approprié.
Suivi des diplômés	Le suivi est effectué par le biais d'une enquête insertion au niveau de l'université et par le responsable du diplôme. Il reste toutefois très général et en conséquence, il manque des éléments précis sur les salaires ou les métiers exacts.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement existe au niveau de l'IAE, pour l'ensemble des formations qu'il dispense. Il est présidé par un élu du club des entreprises et aborde toutes les questions relatives à la professionnalisation des cursus et à l'insertion professionnelle des diplômés. Il s'associe à un conseil de perfectionnement propre à la formation organisé annuellement par Formasup, le responsable de la licence professionnelle, le club des entreprises. Ce dernier réunit l'ensemble des parties prenantes de la formation, échange et décide sur les conditions d'accès, les critères d'évaluation, le suivi. L'évaluation des enseignements est effectuée par la formation elle-même (réunion du responsable avec les étudiants deux fois par an) et par l'observatoire de la vie étudiante. Enfin, plus globalement, l'IAE a entamé la procédure de certification Qualicert. Une procédure d'autoévaluation a été faite conduisant à mettre en avant des pistes d'amélioration (renforcement du numérique pour l'apprentissage linguistique en particulier). Ces procédures sont conformes à ce qui est attendu.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une formation professionnalisante, en apprentissage.
- La formation est solidement ancrée dans son environnement socio-économique et bénéficie du soutien d'institutions partenaires (chambre de commerce, centre de formation en apprentissage, club des entreprises).
- Elle développe des projets originaux (projet tuteuré international).

Points faibles :

- Les informations restent parcellaires et insuffisantes sur la répartition des enseignements entre universitaires et professionnels et sur l'insertion des étudiants. La répartition entre cours magistraux et travaux dirigés n'est pas précisée.
- Le recrutement des étudiants est restreint à un profil particulier (essentiellement BTS et dans une moindre mesure DUT) et devrait être élargi à d'autres profils (L2 avec un bon niveau en langues vivantes).

Conclusions :

Une formation spécifique en apprentissage bien ancrée dans son environnement socio-professionnel et son territoire, qui développe des projets (ex projet tuteuré international) et outils (livret d'apprentissage électronique) originaux. Elle s'appuie sur un effectif réduit d'une douzaine d'étudiants. L'intervention des professionnels est suffisante dans les enseignements mais l'absence de détails ne permet pas de les situer dans le cœur de métier de la formation. En outre, le flux des étudiants reste limité, et leur provenance peu diversifiée (essentiellement des BTS). L'existence d'une licence professionnelle proche au sein de l'université (IUT) pourrait conduire la formation à étudier les collaborations possibles.

Observations de l'établissement



Présidence
27 rue Marcoz
BP 1104 / 73011 Chambéry cedex

Tél. +33(4) 04 79 75 91 84

www.univ-smb.fr

PRÉSIDENTENCE

N/Réf. : PRE/DV/om/2014-15/ 223
Denis VARASCHIN
Président
presidence@univ-savoie.fr

Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité d'Experts

le 4 mai 2015,

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - A2016-EV-0730858L-S3LP160010540-010284-RT- Licence Professionnelle AFFAIRES INTERNATIONALES

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Université Savoie Mont Blanc ne souhaite pas émettre d'observation relative au rapport d'évaluation émis par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Denis VARASCHIN